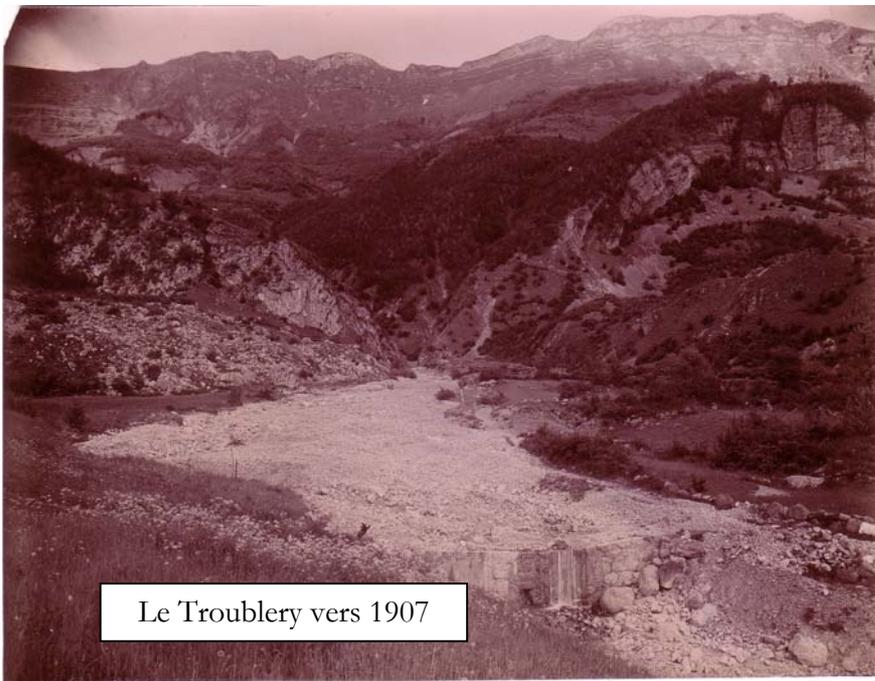


## Une rivière qui mène une vie troublante

Plusieurs de nos concitoyens ignorent l'existence des explosions en grand torrent, à des moments imprévus, de la rivière "Le Troublery" en dessus du hameau de La Rivière. Encore en août dernier, Jean Claude Blanc se trouvait sur le pont de la route départementale sur cette rivière quand l'eau est arrivée soudainement et a monté presque au niveau du pont. L'origine de ces crues est liée aux graviers et aux pierres déposés par des avalanches qui bloquent l'eau aux "Arpines". Des forces se créent petit à petit, aidées par des pluies torrentielles, et, parfois, une partie de cette barrière se défait et une grande quantité d'eau dévale.



Le Troublery vers 1907

Cette crue subite fait de gros dégâts dans le lit de la rivière et aux ponts. Elle laisse de grandes quantités de sédiments, rochers et bois dans le lit, sur les terrains à côté et dans la Valserine. Un des radiers du pont en dessus du village est endommagé et les tabliers dans le lit de la rivière créés par les anciens sont petit à petit grignotés. L'eau descendante contient une quantité importante de graviers et d'argile. La roche de Lachat est entaillée dans des couches contenant une marne bleuâtre et des calcaires bleuâtres et jaunâtres. Les pluies orageuses qui viennent battre la roche arrachent et dissolvent ces matériaux en telle quantité que les boues asphyxient parfois les truites de la Valserine. Ce phénomène trouble le ruisseau (le "troublé-ru" en ancien français) et la Valserine pendant des jours. Les avalanches à l'origine de la situation actuelle de la montagne au dessus du hameau de La Rivière ont eu

lieu loin dans la préhistoire ou l'histoire mais l'exactitude des événements n'est pas claire. Les moines de Chézery ont sans doute écrit à ce sujet dans leurs documents mais rien n'a été retrouvé et les historiens ont conclu que soit en 1590, quand les Suisses ont pillé l'abbaye, soit à la révolution, ces documents ont été détruits. Plusieurs théories ont été mises en avant au cours des ans mais aucune ne peut placer définitivement la date de l'avalanche. Le début du XV<sup>e</sup> siècle semble une bonne approximation.

Il existe plusieurs légendes pour cet événement, mais la plus connue est celle-ci : la population du hameau de la Rivière s'était rendue à la messe de minuit de Noël dans l'église. Par une nuit glaciale, pendant ladite messe, les fidèles ont entendu un grand coup de tonnerre. Ils ont cherché à comprendre ce qui se passait, mais en arrivant au hameau, ils virent que leurs maisons avaient disparues sous une avalanche et trouvèrent un lac formé par la Valserine bloquée par l'avalanche. Sur le nombre des victimes, chaque légende a des versions différentes. On a trouvé, encore au siècle dernier, dans le lit de la Valserine, des débris de bâtiment, de vieux meubles en fer, des haches, des couteaux de chasse etc.. maintenant tout a disparu. Cela donne à penser que, effectivement, un village a existé et qu'il a été emporté par une avalanche.

Plus récemment, plusieurs inondations et avalanches ont eu lieu. En 1752, la Valserine débordait et coupait la route. On construisit des digues plus fortes en 1753, 1754 et 1755 mais de nouvelles inondations graves se sont produites en 1801, 1802 et 1812. On relate encore les dégâts commis par le torrent en 1859, 1861, 1863 et 1874. L'inondation de janvier 1910, qui dura plus de trois jours, est presque contemporaine. Pour plusieurs de ces dates dramatiques, les sources de Lachat ont débordé aussi, provoquant des dégâts ou inondations près du village de la Rivière. La gorge du Troubléry s'est élargie petit à petit. En 1884, un nouvel éboulement des roches de Lachat coupa la route de Chézery à Lélex.

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, le conseil de Chézery a pris en compte cette situation dangereuse et a mené des actions. Il s'agit d'une série de restaurations des terrains en montagne pour remédier aux effets du pâturage en forêt et de l'érosion torrentielle. Pendant longtemps, la population de la vallée a été beaucoup plus importante et faisait pâturer les bêtes sur les versants de la vallée, même en altitude, sans protection des sols. Cela a continué même après la

promulgation du code forestier de 1827. En septembre 1907, le conseil municipal demanda la création d'un périmètre de restauration des terrains en montagne (RTM) et un projet fut établi en 1909 par l'Administration des Eaux et Forêts. La loi du 30 Avril 1911 autorisa les travaux RTM et créa un périmètre autour du bassin du Troubléry. En septembre 1913, la commune vendait à l'Etat cent cinquante hectares. Les acquisitions de terrains privés ont agrandi cet achat mais la guerre de 1914 a interrompu les démarches. Après la guerre, la gestion de la forêt domaniale de la Valserine créée par ces premiers achats et par d'autres, plus tard, a réussi à éviter de grandes catastrophes.

### Des amis pour le dernier chalet de Lachat

Dans l'automne 2004, nous sommes montés avec David Mathieu et sa femme Fabienne vers l'endroit



où se trouvaient les chalets de Lachat. En prenant la route qui passe en dessus de la Rivière, nous avons continué à pied en direction du Reculet. Tout en faisant une très belle ballade dans le parc du Haut Jura, nous avons une vue magnifique sur la vallée de la Valserine, sur Noirecombe et le crêt de Chalam. Après une heure de marche, nous nous trouvons devant un chalet à moitié écroulé, à 1260 mètres d'altitude. A cet endroit, pendant longtemps, se dressaient cinq chalets, mais, petit à petit, ils sont tombés en ruine et maintenant il ne reste plus que le chalet de Daniel Groscarret, déjà rénové, et un tout dernier qui est en mauvais état.

Ces cinq chalets faisaient partie du patrimoine agricole de la vallée et, pendant des siècles, les fermiers y montaient pendant l'été avec leurs vaches et fabriquaient le fromage et le beurre sur place. Dans ce dernier chalet, on trouve encore des planches à ranger le fromage. On fannait les prés en altitude pendant l'été et le foin était mis à l'abri dans

les chalets pour être récupéré pendant l'hiver avec des traîneaux. Vers l'année 1920, les fermiers ont cessé de monter les vaches laitières, mais ont continué encore longtemps à faire le foin et à le descendre pendant l'hiver. Ces chalets appartenaient aux familles Cartant, Burdairon, Blanc, Groscarret et Coutier. Le dernier chalet, longtemps propriété de la famille Cartant, a été acheté par la commune, il y a quelques années, en échange d'un terrain à la Rivière. Après la deuxième guerre mondiale, même l'activité de fenaison s'est arrêtée et les chalets ont été laissés à l'abandon. Ils se sont écroulés l'un après l'autre et finalement seuls les chalets Groscarret et Cartant sont restés. L'année dernière, David Mathieu a commencé à s'intéresser à ce dernier chalet, dans le but de le sauver de la ruine. La commune, n'ayant pas de fonds pour effectuer elle-même la rénovation, a trouvé la proposition intéressante. Elle a publié "un avis de vente", afin d'informer d'éventuels acquéreurs. Cette publication a provoqué de vives réactions, notamment parmi les familles qui avaient possédé un chalet à Lachat. A l'automne 2003, le maire a provoqué une réunion et tout le monde a été d'accord sur le fait que ce chalet devait rester propriété de la commune. L'idée de créer une association était née et au début 2004, David Mathieu a fait les démarches nécessaires pour la création de l'association "Les amis de Lachat".

Cette association a pour vocation de faire la rénovation et la gestion de ce chalet et est composée principalement des membres des familles qui étaient propriétaires des cinq chalets. La commune reste propriétaire et a demandé des subventions au Conseil Général et au gestionnaire du fonds de "Compensation Genevoise". L'accord pour une subvention de cette dernière organisation est probable. Cet argent sera le début du financement des travaux. Le bureau de l'association est le suivant : David Mathieu président, Colette Blanc trésorière et Alain Burdairon, secrétaire. Elle envisage des activités dans le village pour trouver des ressources complémentaires pour le financement de ses travaux. Dans un premier temps, elle proposera des cartes de membres bienfaiteurs.

Pendant l'été 2004, l'association a commencé à ranger et à nettoyer autour et dans le chalet afin de préparer les travaux. En 2005, elle envisage d'enlever les vieux planchers, le toit et tout ce qui est en mauvais état et de faire elles-mêmes la maçonnerie nécessaire. Elle espère que pendant l'automne 2005, le nouveau toit sera posé et le chalet au sec pour l'hiver. Les années suivantes sont planifiées pour l'aménagement intérieur. Par la suite, ce chalet pourra

commencer à fonctionner comme refuge sur le sentier qui monte au Reculet depuis la Rivière.



Vue devant le chalet

Ce sentier fait partie de la liaison entre le GR "Balcon du Léman" ( les crêtes, côté Reculet) et le GR9 et les sentiers de Haute Combe par le Crêt de Chalam. Après l'inauguration de la passerelle du Moulin Thomas, la disponibilité prochaine du gîte d'étape du Relais des Moines et la rénovation de ce chalet, les possibilités de randonnée seront encore meilleures sur la commune.

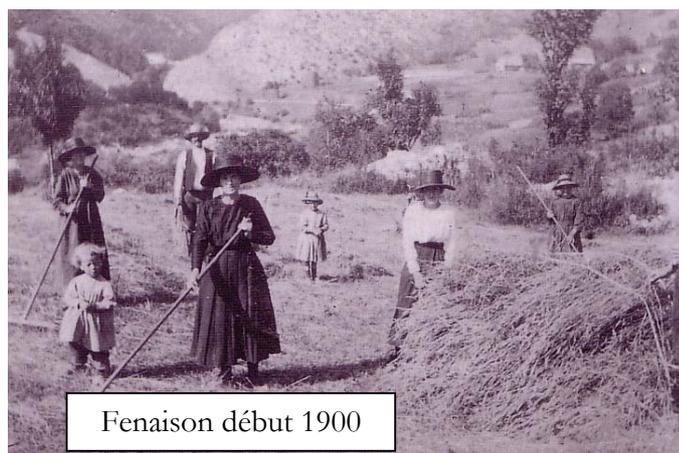
L'association "Les amis de Lachat" travaille étroitement avec l'Amicale des Sentiers et nous ne pouvons que complimenter les initiatives prises par ces deux associations. Nous souhaitons à tous les participants à ce travail de rénovation du chalet une année pleine de réussite et nous espérons entendre souvent parler de leurs activités en 2005.

### **Agricultures et agriculteurs à Chézery-Forens**

Phénomène marquant de ces cinquante dernières années en France, la diminution constante et très importante du nombre d'agriculteurs a, bien sûr, touché aussi notre commune; jusqu'aux années 50, plus de soixante-dix fermes, avec plusieurs centaines de personnes au travail dans les maisons et dans les champs, avec quelques 600 bovins, assuraient en permanence l'activité agricole, la vie et l'entretien du village. Les nombreuses mains disponibles n'étaient jamais de trop pour soigner, traire, déplacer ou garder les bêtes; rentrer les foins, assurer les cultures et les moissons; s'occuper des terrains en luttant contre les broussailles indésirables et la forêt qui s'avance, garder les bâtiments et tous les chemins en bon état, aller sur les foires et les marchés etc... La production de lait et la fabrication du fromage, avec de nombreuses petites fromageries, étaient réparties dans tous les hameaux du village.

Petit à petit, le nombre a diminué pour arriver à la quinzaine de femmes et d'hommes qui, maintenant

exercent le métier, à temps partiel ou complet; certains hameaux n'ont plus de ferme; la fromagerie de Chézery-Forens est, de nos jours, la seule, non seulement au village, mais dans toute la vallée. Si une bonne part de la pénibilité de ce vieux métier a disparu grâce à l'utilisation de plus en plus de machines, il reste marqué par les contraintes très dures liées à l'élevage, aux conditions climatiques et physiques : travail tous les week-ends, absence de vacances, dureté et longueur des hivers et relief accidenté de notre vallée ont dissuadé nombre de jeunes de reprendre la ferme des anciens. Dans le bulletin précédent, un article entendait mettre en lumière les difficultés de l'installation en général et sous l'angle "administratif" en particulier ; à part une ou deux inexactitudes concernant les stages de pré-installation, sur l'âge "du capitaine" ou encore les conditions d'obtention de certaines primes, il montrait bien que, si les jeunes agriculteurs peuvent être aidés, il leur faut accepter tout un lot de conditions; c'est si peu facile que, au niveau départemental, un jeune agriculteur sur trois



Fenaison début 1900

préfère renoncer à ces différentes aides et s'installer "hors cadre": les agriculteurs de la vallée ont donc fort à faire pour s'occuper de leurs fermes, les rendre ou les garder vivantes et rentables, lutter contre l'invasion de bœufs orientalis (voir Porte Ouverte numéro 8), préserver au mieux l'héritage paysager des anciens et tout cela en ménageant du temps pour la vie familiale ou sociale et les loisirs ..

Longue vie à l'agriculture de montagne !